



**Programmes
Croissance PME**

Une nouvelle dynamique pour le développement des PME

Cinq entreprises franciliennes ont reçu le premier trophée des «Gazelles»

L'Ile-de-France réalise un carton plein en trustant le podium avec Domidom

(services à la personne), Total Music (distribution d'instruments de musique), LeGuide.com (moteur d'achats sur Internet), L'Atelier des chefs (cours de cuisine) et Les Editions Guy Delcourt (bandes dessinées).

Le terme de gazelle a été choisi par le ministère, en 2005, comme un clin d'oeil à l'animal rapide des savanes africaines, par opposition aux «souris» - les très petites entreprises (TPE) - et aux «éléphants» que sont les grands groupes. Les gazelles sont des entreprises de 30 à 50 salariés ayant doublé leurs effectifs depuis deux ans et qui devraient, grâce aux aides dont elles bénéficient, pouvoir rapidement atteindre une taille plus importante et passer à 100, 200 ou 300 salariés.

Le statut de gazelle concerne, depuis cette année, quelque 2 500 petites et moyennes entreprises de moins de 250 salariés ayant accru d'au moins 15 % leur masse salariale par an, au cours des deux dernières années. Selon le ministère, de 4000 à 5 000 PME de forte croissance pourraient, à terme, recevoir ce label en France.

Un label qui donne droit à des avantages concrets: un gel de l'impôt sur les sociétés, un report d'un an du paiement des cotisations sociales pour les salariés nouvellement embauchés et un remboursement immédiat du crédit d'impôt recherche, permettant d'améliorer la trésorerie des entreprises. Grâce aux partenaires de l'opération, l'association Croissance Plus, les chambres de commerce et d'industrie et le réseau Entreprendre, le trophée des gazelle peut espérer être mieux reconnu et

accéder plus facilement à des capitaux pour se développer.